



CUCS SOISSONS - Comité technique

APPEL à PROJETS 2012

jeudi 29 septembre 2011

Actualités

- Avenant de prolongation CUCS pour 4 ans, jusqu'au 31 décembre 2014
- Enveloppe exceptionnelle
 - une formation des acteurs sur les questions de Mixité Sexualité
 - Formation 5 jours 5/6 décembre les 2 premiers jours LFSM
- Octobre rose
 - Partenariat Inca et Acsé, intervention ANPS, accompagnement individuels sur des créneaux au centre de radiologie de l'hôpital pour des mammographies
- Contrat de présence postale : en cours
- EPI Conférence M FEYFANT parents / école prévue à Soissons 17 nov AM
- Acsé Formation contre les discriminations à Soissons (dates à programmer)
- Réunions CUCS

Point sur 2011

- **69** demandes de subvention
 - **54** projets acceptés
 - **15** rejets ou abandons
 - **14** porteurs représentant **21** services ou structures
- Réalisations 2011:
 - origine des recettes
 - répartition des crédits par domaine d'intervention
 - répartition des crédits par quartier
 - voir graphiques

Cucs de SOISSONS

Appel à projets 2012

Modalités, besoins, orientations

Modalités de l'appel à projets

- La priorité sera de travailler avec le formulaire qui fournit davantage d'informations sur l'action. La saisie sous poliville reste nécessaire cette année encore. Le contenu du formulaire peut être «copié collé» sous poliville lorsque le projet est finalisé.
(nouveaux id et mdp sous poliville)
- Un dialogue avec l'équipe opérationnelle
- Des modalités restent à préciser avec la DDCS, notamment pour le suivi administratif des dossiers VVV.

Éligibilité des projets - Principes de financement

- Financement sur **crédits de droit commun** : doit être recherché en priorité
- Recherche systématique de co-financement par les **fonds européens** pour les actions emploi/insertion
- **Pas de double financement**, ni pour Etat, ni pour Conseil Général
- Action se déroulant sur **l'année civile** en cours
- Le financement concerne des **actions, pas des postes**
- La demande de subvention doit faire apparaître des **objectifs réalistes et précis, les moyens strictement nécessaires, les instruments de suivi et d'évaluation (formulaire)**
- Pour les actions **reconduites**, le **bilan** est indispensable. Utiliser le même formulaire que celui du dépôt du dossier.

Calendrier

En raison des élections en 2012 (22 avril et 6 mai 2012: Présidentielle; 10 et 17 juin 2012: Législatives), la **période de réserve** est importante cette année, **environ du 8 mars au 17 juin**.

jusqu'au 10 novembre	Rencontres préalables avec le comité technique souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> - pour élaborer les projets, le contenu, tenir compte des besoins...
jusqu'au 18 novembre dernier délai	Transmission des demandes de subvention sur formulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérateurs transmettent les projets à la communauté d'agglomération - L'agglo transmet au fur et à mesure aux financeurs
jusqu'au 13 janvier	Rencontres du porteur de projet avec le comité technique. Etude des bilans, des projets. Calendrier des rencontres. Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des projets, après éventuelles modifications, montage des dossiers administratifs complets. - Agglo transmet au fur et à mesure les dossiers actualisés aux financeurs.
jusque 18 janvier	Saisie des dossiers finalisés sous poliville	<ul style="list-style-type: none"> - par le porteur ou par l'agglo (<i>attention, nouveaux mots de passe</i>)
semaine du 27 février	Après le Copil: information aux porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des budgets - Dossiers complets

Orientations de méthode

- De **préférence des actions partenariales** et non pas des actions internes aux structures. Pour enrichir les actions avec les compétences et contributions de chacun.
- Des projets que les **participants puissent s'approprier**, dépasser l'usager ou le bénéficiaire pour devenir **acteur**.
- La **communication** sur les projets
 - Elle doit être réalisée **en accord avec les financeurs**. **Rappel : l'apposition des logos des financeurs sur les outils de communication est obligatoire**
 - Dans la mesure du possible, il est important que ce soit **les participants qui prennent en charge cette communication**, par exemple, lors de manifestations de bilans...
- La définition du **mode de collaboration** avec le comité technique, dans une logique de projet, pas de guichet.

Rappel: les territoires prioritaires d'intervention

- La **politique de la ville** est une politique **territoriale**. Les interventions doivent cibler spécifiquement les habitants de ces quartiers.

Priorité 1: ZUS Presles-Chevreux-Maupas

Zone pour laquelle une intervention massive et coordonnée de l'ensemble des moyens disponibles est indispensable.

Priorité 2: Saint Crépin (Iris 0401 Saint Crépin, complété par ilots d'habitat social l'Iris 0502 Centre 2)

Quartiers pour lesquels la mobilisation des moyens spécifiques au-delà des moyens de droit commun est nécessaire.

Priorité 3: Saint Médard (Iris 0801), *Saint Waast n'est pas un quartier CUCS*

Quartier pour lequel les actions à mettre en œuvre relèvent davantage de la prévention ou de la coordination des **moyens de droit commun**.

⇒ La demande 2011 de l'Acisé est de **concentrer les crédits sur les territoires les plus prioritaires**.

- **Presles 2, Chevreux et Saint Crépin** sont les territoires qui présentent les plus grands signes de vulnérabilité.
- *pas d'action spécifique sur Presles 2 en 2011. Pour ceux qui interviennent sur Presles, noter dans le bilan, surtout si vous souhaitez des renouvellements..*

Rappel: les domaines d'intervention CUCS

- EMPLOI, PREVENTION de la DELINQUANCE, EDUCATION
- et également la SANTE dans le cadre des Ateliers Santé Ville
 - ce qui signifie
 - fin des actions habitat-cadre de vie,
 - fin des actions citoyenneté
 - actions intégration: enveloppe Acsé gérée par DDCS- populations vulnérables

Orientations, priorités nationales pour 2012

- Orientations Acsé 2012:
 - circulaire de septembre et CA Acsé du 15 décembre

Orientations, besoins locaux par quartier, par thématique

La réalisation de diagnostics territoriaux ou de portraits de territoires permettrait de mieux connaître les quartiers pour mieux cerner les besoins. Une demande a été effectuée auprès de la DDCS. Toutefois, des besoins sont repérés par les acteurs locaux, au niveau d'un quartier, ou d'une thématique.

Besoins repérés PAR QUARTIER, propositions

Presles 1 Vigne Porale, Fiolet, (Curie, Mauriac, Bois de Sapin, Sapincourt)

Presles 2 Michelet Léon Blum

- Isolement, détresse, très grande précarité
 - ⇒ Action de lutte contre l'isolement, la détresse
 - ⇒ Actions d'accompagnement des familles
 - ⇒ Santé, accès aux soins

Presles 3

- Conflits d'usage sur le centre commercial de Presles: adultes en déshérence, auteurs de troubles, de mise en danger d'eux-mêmes et de la population
 - ⇒ Actions de nature à rendre l'espace public du CC de Presles à sa fonction première, le commerce
 - ⇒ Etablir le dialogue avec les adultes en grande difficultés sur Presles afin de favoriser leur insertion, le suivi, dans une démarche de soin

Chevreux

- Adultes en déshérence, auteurs de troubles et de mise en danger d'eux-mêmes et de la population
 - ⇒ Actions de nature à faire baisser les tensions sur le quartier de Chevreux
 - ⇒ Etablir un dialogue avec les adultes en grande difficultés
 - ⇒ Modalités de suivi des jeunes incarcérés
 - ⇒ Soutien aux acteurs du quartier
- Arrivée de nouvelles populations d'Afrique noire.
 - ⇒ Développer une connaissance de ces populations, et si besoin, développer des actions d'intégration
- Difficultés à recruter du personnel qualifié pour l'encadrement des activités

Saint Crépin

- Personnes âgées isolées et pauvres démunies
 - ⇒ action visant à favoriser les contacts sociaux
- Familles vulnérables, notamment familles monoparentales
 - ⇒ actions familiales
- Santé

Saint Médard

-

1. EMPLOI, ECONOMIE, INSERTION

- Demandeurs Emploi Longue Durée (notamment RSA)

- ⇒ **chantier d'insertion**
 - *projet identique à celui du Conseil Général Service insertion(dates, budgets..)*
 - *Précisez les postes budgétaires financés*
- ⇒ **actions d'insertion**

- Demandeurs d'emploi jeunes

- ⇒ **Chantiers jeunes**
 - *Rappeler le contenu lié à l'insertion, c'est-à-dire l'attitude au travail*
- ⇒ **Actions favorisant l'insertion des jeunes**

- Décrochage scolaire

- ⇒ après le recensement des dispositifs existants, si nécessaire, **développer des actions d'insertion**

- Difficultés dans la Mobilité

- ⇒ **Permis et bénévolat** *demande un rapport sur la tâche réalisée*
- ⇒ **Actions mobilité**

- Illettrisme

- ⇒ **ateliers d'écriture**
- ⇒ **création d'un site web ou blog ou réseau social... sur les activités de la politique de la ville ou autres**
- ⇒ **et autres actions attrayantes de lutte contre l'illettrisme, ateliers code de la route...**

- Besoins de qualification

- Discrimination

2. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- **Conflits communautaires**

- ⇒ **action d'intégration des turcs et des populations récemment arrivées**
- ⇒ **actions de nature à faire baisser le repli communautaire.**

- **Conflits d'usage dans l'espace public, conflits de voisinage, présence dans les halls d'immeubles**

- **Médiation** urbaine pour dialoguer, communiquer, rappeler les règles de vie collective
- **Actions de médiation**

- **Conflits familiaux et notamment femmes victimes de violences**

- **Accès au droit - Aide aux Victimes**

- ⇒ **conseil juridique**
- ⇒ **soutien aux victimes**

3. EDUCATION

- Difficile exercice de la Parentalité

- ⇒ Soutien à la fonction parentale, et notamment ouverture culturelle en famille
- ⇒ Education à la citoyenneté, autonomie, prise de responsabilité
- ⇒ Comment parler de la sexualité aux enfants (parents)

- Adolescents et jeunes des quartiers: construction de soi, rapport à l'autre

- ⇒ Mixité sexualité, filles et garçons dans les quartiers : construction de soi, rapport à l'autre, comprendre les mécanismes relationnels pour favoriser l'égalité, les démarches et des modalités d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes.
- ⇒ pratiques numériques
- ⇒ ruptures scolaires
- ⇒ mobilités

- Autonomie et capacité d'initiative peu développées

- ⇒ permettre l'initiative et l'autonomie plutôt que l'assujettissement, développer les bourses aux projets
 - FPH Fonds de participation des habitants,
 - Fonds des parents pour des activités familiales
 - Bourses aux projets pour les jeunes

- Manque d'autonomie devant l'outil informatique

- ⇒ Accès aux TICE (technologie de l'information et de la communication) en sécurité
- ⇒ Education aux médias, Education aux réseaux sociaux

- Difficultés d'expression, de communication

- ⇒ ateliers d'expression et de communication

4. SANTE

- **Difficultés d'accès aux soins et à la prévention pour tous**
 - ⇒ **Accès et accompagnement aux soins** (administratif, psycho...)
 - ⇒ **Accès et accompagnement à la prévention, aux dépistages**
 - ⇒ **Sport et santé**

- **Mal être, dépression, découragement**
- **Adultes (hommes 25/45 ans) en difficultés** (polyadditions et difficultés psy)
 - ⇒ **Actions de soutien**